

Etude d'un marqueur prosodique de l'accent de banlieue

Lehka Iryna, Le Gac David

Laboratoire Dyalang (UMR 6065 CNRS)
Université de Rouen – Ired – 7 rue Thomas Becket – 76821 Mont Saint Aignan, France
Tél. : 33 (0)2 35 14 71 53 – 33 (0)2 35 14 60 58
Mél. : le.gac.david@free.fr – iryna.lehka@univ-rouen.fr

ABSTRACT

This paper presents the first results of a research on the prosodic specificities of suburban French speakers. The emphasis is on the acoustic analysis of a particular pitch contour which is frequently used in the suburban youth speech. At the same time, we analyse how non-suburban speakers react to this contour. After describing the phonetic parameters of this particular contour we show that it constitutes a prosodic marker that is essential to the suburban accent identification, as far as perception is concerned.

1. PROBLEMATIQUE GÉNÉRALE

Comme le remarque Pierre Léon, « toute parole proférée comporte des significations qui vont bien au-delà des sens véhiculés par les mots et la syntaxe » [6]. A l'écoute, en situation spontanée, on identifie ainsi bien souvent non seulement l'âge, le sexe et l'humeur d'un locuteur, mais également son origine sociale et son appartenance spatiale [3, 10]. Parmi les composantes de cette parole, la prosodie a tout particulièrement une fonction d'identification forte.

En nous situant dans une perspective sociolinguistique, nous partons de l'hypothèse que les jeunes résidant dans les banlieues défavorisées amorcent un processus d'individuation sociolinguistique¹, qui se manifeste dans leur discours par une spécificité lexicale et surtout prosodique, cette dernière étant communément appelée l'« accent des banlieues ».

De nombreuses études [5, 8] montrent que l'individuation sociolinguistique des jeunes de banlieue est suscitée par le renforcement chez ces jeunes du besoin identitaire, en même temps que par leur envie d'identification au groupe de pairs et à l'espace dit « banlieue ». De ce fait, cet « accent » serait un marqueur sociolinguistique important permettant aux jeunes de se reconnaître entre eux, et de se différencier à la fois des locuteurs non-banlieusards et des locuteurs d'autres banlieues. Cet « accent » est par ailleurs considéré par les locuteurs non-banlieusards comme repérable, c'est-à-dire comme permettant de repérer à l'écoute les jeunes en question [5].

¹ La notion d'individuation est définie comme "l'ensemble des processus par lesquels un groupe social acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe" [7 : 231].

2. CONSTITUTION DU CORPUS

En proposant d'étudier en quoi consiste la spécificité prosodique des jeunes des banlieues, nous avons procédé dans un premier temps à la constitution d'un corpus oral auprès de jeunes d'une banlieue rouennaise, *Les Hauts de Rouen*. Les Hauts de Rouen (plus loin HDR) sont une banlieue typique de la France : une cité défavorisée où se concentrent les populations issues de l'immigration, et où se développe un sentiment d'inégalité des chances, de relégation sociale, un sentiment de stigmatisation.

Les enquêtes ont été menées dans deux collèges situés sur les HDR, auprès de jeunes d'origine maghrébine, négro-africaine et française, âgés de 14 à 16 ans. Les critères de choix des sujets étaient uniquement extralinguistiques (l'âge, l'appartenance à un milieu social, l'origine).

Le corpus, recueilli sur le terrain, est constitué d'enregistrements d'entretiens semi-directifs et de quelques conversations de jeunes entre eux en situation informelle. Les entretiens ont été menés par l'un des auteurs, doctorante à l'université de Rouen âgée de 27 ans. Il s'agissait d'une conversation avec un ou plusieurs sujets à la fois, les entretiens de groupe ayant pour but de mettre les sujets plus à l'aise et d'atténuer les différences de statut entre l'enquêtrice et les enquêtés. Les thèmes abordés étaient la manière de parler des jeunes du quartier, leurs loisirs et leurs attitudes envers leur quartier. Notons ici que pour ne pas influencer la prosodie des sujets, nous ne leur avons pas dévoilé l'objectif réel de l'enquête. A la fin de ces conversations, nous avons demandé à chaque sujet de nous raconter une histoire qui lui était personnellement arrivée. Nous avons ainsi recueilli un corpus d'environ 25 heures d'enregistrements, auprès de 18 locuteurs habitant les HDR (8 filles et 10 garçons).

3. PRE-ENQUETE ET ANALYSE ACOUSTIQUE

3.1. Pré-enquête

Comment dégager la spécificité prosodique commune à l'ensemble de sujets à partir d'un corpus si hétérogène ? D'une part, se lancer directement dans l'analyse des paramètres physiques aurait été une entreprise très coûteuse en temps. D'autre part, nous n'avons pas enregistré de locuteurs externes aux HDR, que l'on aurait considérés comme un groupe de référence pour l'analyse prosodique. Nous sommes partis dès le début de l'hypothèse que « l'accent de banlieue » était repérable

par les locuteurs extérieurs au quartier. Cette hypothèse s'est d'ailleurs trouvée fortement approuvée par les jeunes des HDR, qui ont souvent reconnu que, même en essayant de parler « normalement », ils se faisaient repérer comme des « banlieusards », du fait justement de leur « accent ». Aussi, pour dégager les traits saillants de la stratégie prosodique des jeunes des HDR, nous avons choisi une autre démarche. Nous avons demandé à 10 personnes extérieures à la banlieue d'évaluer la manière de parler de nos sujets. Pour cela, nous avons sélectionné dans notre corpus 40 séquences sonores d'environ une minute, chaque sujet étant représenté par deux ou trois séquences, dont au moins une était lexicalement et thématiquement neutre. Nous avons demandé aux personnes qui ont participé à ce test, d'écouter attentivement chaque séquence et de nous dire à la suite de chaque écoute quelle était la manière de parler de la personne entendue, et dans quel quartier de Rouen elle pouvait résider. Les personnes qui ont participé à ce test ne savaient pas où et auprès de qui nous avions effectué les enregistrements ; nous avons présenté notre corpus comme un ensemble d'enregistrements de jeunes locuteurs résidant en différents endroits de Rouen et de son agglomération. Cette démarche nous a servi de pré-enquête pour dégager des éléments d'analyse de cet « accent de banlieue ».

En fonction des réponses obtenues, nous avons séparé les séquences sonores en deux types principaux : des séquences évaluées par les sujets comme réalisées avec un « accent de banlieue » et des séquences non marquées, évaluées comme neutres. L'analyse comparative de ces deux types de séquences nous a permis de dégager une réalisation prosodique particulière, qualifiée par plusieurs des personnes interrogées d'« accent fort » ou encore « agressif ». Cette réalisation semblait être responsable de la perception, par les personnes interrogées, de l'« accent de banlieue » dans des séquences thématiquement et lexicalement neutres. Il nous reste à analyser cette réalisation.

3.2. Analyse acoustique

L'une des caractéristiques saillantes de cet « accent fort » est la réalisation de chutes abruptes de fréquence fondamentale (f_0), indiquant les frontières d'unités prosodiques (figures 1 et 2).

Ces chutes de f_0 sont localisées sur la dernière syllabe de ces unités prosodiques. Le minimum mélodique de ces chutes est situé en fin de syllabe, et le maximum prend place soit au tout début du noyau vocalique, soit directement sur l'attaque syllabique. Dorénavant, nous parlerons de *SAB* (Schème-Accentuel-Banlieue) pour qualifier cette configuration mélodique.

Il est important de noter ici que nous ne nous prononçons pas sur le statut des unités prosodiques délimitées par le *SAB* (hiérarchie, fonction, etc.), ni même sur la/les fonction(s)/signification(s) du *SAB*. Cela supposerait une analyse approfondie du contenu sémantico-pragmatique des énoncés, analyse que nous n'avons pas encore menée.

Nous nous proposons donc, dans cet article, d'étudier uniquement les caractéristiques *phonétiques* du *SAB*, celles qui le distinguent des autres contours intonatifs du français standard.

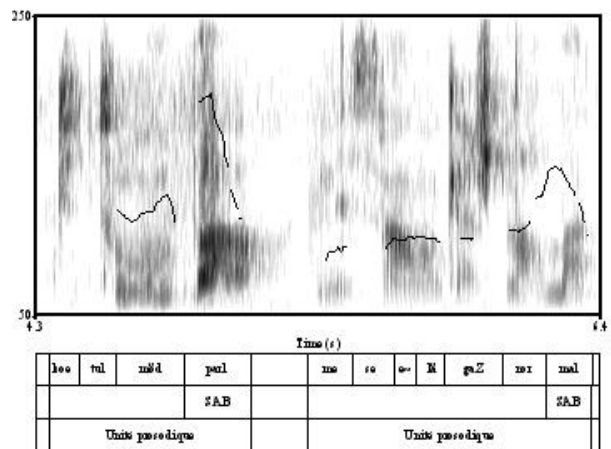


Figure 1 : spectrogramme et tracé de f_0 d'un énoncé marqué de deux *SAB* : chutes de f_0 de 10 et 6 demi-tons en fin d'unité prosodique, associées à des syllabes non-allongées. « (On parle pas vraiment un langage) que tout le monde parle mais c'est un langage normal ».

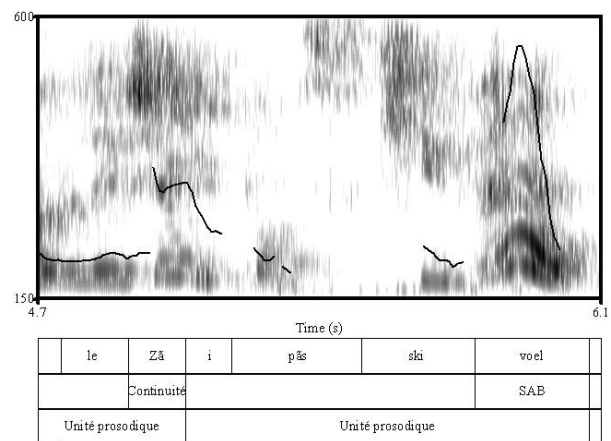


Figure 2 : spectrogramme et tracé de f_0 d'un énoncé marqué d'un *SAB* (chute de 15 demi-tons). « (Oui parce que les gens) les gens ils pensent ce qu'ils veulent (on s'en fout) ».

A l'intérieur des unités prosodiques délimitées par les *SAB*, les chutes de f_0 contrastent nettement avec les syllabes précédentes, réalisées avec une mélodie globalement basse et plate ou peu modulée (figures 1 et 2). Ce contraste se trouve encore plus marqué par l'ampleur de la chute. L'écart entre la valeur maximum de f_0 et la valeur minimum est en moyenne de 8,6 demi-tons (écart-type = 3,2). Chez certains locuteurs, cet écart peut même atteindre 14 ou 15 demi-tons. A titre de comparaison, cet écart tonal est équivalent à celui des contours *interrogatifs*, lesquels sont généralement décrits comme les contours les plus amples du français standard [1, 2, 4, 9].

En ce qui concerne la durée, nous avons mesuré la longueur des syllabes réalisées avec un *SAB* et la longueur des 3 syllabes précédentes, lorsque celles-ci ne portaient pas de contour intonatif particulier (montée, chute, « cloche », etc.). Ces durées ont été converties en pourcentage sur la base de la durée totale des 4 syllabes. La table 1 donne la moyenne des durées syllabiques ainsi obtenues.

Table 1 : durée moyenne (en %) de la syllabe portant le *SAB* et des 3 syllabes précédentes (non-accentuées).

	Syl 1	Syl 2	Syl 3	Syl <i>SAB</i>
Long. Moy (%)	17,1	24,3	27,1	31,6
Ecart Type	6,0	7,2	5,1	3,9

Il semble que la tendance soit à l'isochronie des 2 dernières syllabes. La syllabe sur laquelle se trouve le pic de f_0 (le *SAB*) n'est que légèrement plus longue que l'avant-dernière syllabe (cf. aussi figures 1 et 2). Dans certains énoncés, la syllabe pénultième est même plus longue que la syllabe accentuée.

L'étude phonétique montre que le *SAB* s'oppose aux principaux objets prosodiques du français standard. Sa *place* tout d'abord, en fin d'unité prosodique, le distingue des accents focal, contrastif, et d'insistance, situés plutôt en début d'unité prosodique ou de mot [1, 2, 4, 9]. Le *SAB* se distingue également des contours de fin d'unité prosodique, caractéristiques du français standard. Sa direction, *descendante*, l'oppose au continuatif et à l'interrogatif montants. Son *ampleur* le distingue du conclusif, descendant lui aussi, mais de faible pente. Le *SAB* se différencie en plus de ces contours par la durée : en français standard, les syllabes accentuées finales réalisées avec un contour *ample* se caractérisent par un allongement significatif [1, 2, 4, 9]. Or, nous avons vu que le *SAB* se caractérise par l'*isochronie* des deux dernières syllabes d'une unité prosodique.

Seul le contour dénotant l'*expressivité* semble présenter des similitudes avec le *SAB*. Ce contour, lié également à l'emphase apparaît sur la syllabe finale d'unité prosodique, sous la forme d'un contour montant-descendant très ample, précédé de syllabes inaccentuées [1, 2, 9]. Le tracé de f_0 , extrait d'un énoncé évalué lors de la pré-enquête comme non marqué par l'« accent de banlieue », en donne une illustration (figure 3). Cependant, le contour expressif semble se distinguer assez nettement du *SAB* par sa durée : la syllabe réalisée avec le contour expressif est allongée [2, 9] (cf. figure 3), tandis que la syllabe associée au *SAB* est *non*-allongée.

L'analyse des paramètres de f_0 et de durée a donc révélé que le *SAB* a une réalisation phonétique distincte des autres objets prosodiques du français standard. D'autre part, nous n'avons observé que *très* rarement ce type de contour intonatif dans les énoncés jugés par les sujets exolingues comme neutres, non marqués par l'« accent de banlieue ». Une analyse visuelle et qualitative a révélé que les énoncés non marqués présentent les accents initiaux et les contours typiques du français standard.

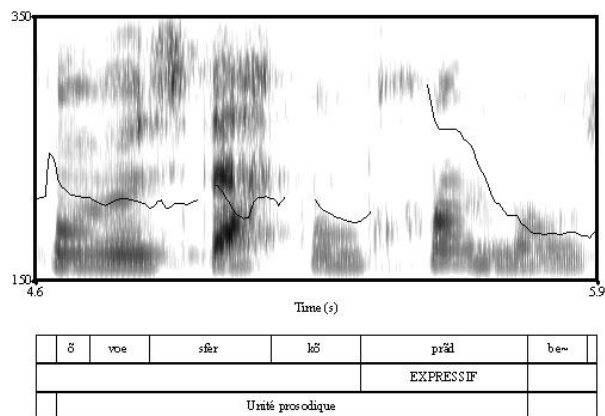


Figure 3 : réalisation d'un contour expressif par une de nos locutrices. « (ben je sais pas on est dans l'adolescence) on veut se faire comprendre ben (on se comprend entre nous) ».

En somme, cette pré-enquête et cette analyse acoustique suggèrent que cette chute abrupte et ample de f_0 serait particulière au parler des jeunes de banlieue, mais surtout qu'elle constitue un indice prosodique essentiel pour l'identification sur le plan perceptif de l'« accent de banlieue ».

4. LE TEST D'IDENTIFICATION

4.1. Description du test

L'objectif de ce test est de vérifier l'hypothèse émise ci-dessus. Il s'agira plus particulièrement de vérifier si la présence dans un énoncé d'un ou plusieurs *SAB* permet à des sujets d'identifier l'« accent de banlieue ».

Pour constituer le test, nous avons sélectionné pour 9 sujets des HDR (5 garçons et 4 filles), de différentes origines, mais parlant sans accent étranger, plusieurs séquences sonores de deux types : des séquences avec un ou plusieurs *SAB* (séquences « M »), et des séquences sans ce contour (séquences « NM »). Nous avons également ajouté deux énoncés modifiés par synthèse à l'aide du logiciel PRAAT (séquences « MS »). Il s'agissait à l'origine de deux énoncés qui ne comportaient pas de *SAB*. Nous avons modifié la f_0 et la durée de ces énoncés afin de reproduire dans chacun d'eux 3 *SAB* : 3 montées de continuité originelles ont été transformées en chutes mélodiques, avec un maximum de f_0 en début de voyelle et un minimum en fin de syllabe, et un écart tonal entre maximum et minimum de 10 demi-tons. En ce qui concerne la durée, nous avons raccourci la syllabe portant la chute de f_0 synthétisée pour qu'elle ait une longueur similaire à la syllabe précédente.

Le test comportait ainsi 44 séquences sonores d'une durée de 4 à 11 secondes. L'ensemble des séquences, mélangées aléatoirement, a été soumis à l'évaluation de 18 sujets, tous étudiants à l'université de Rouen et âgés de 23 à 28 ans. La consigne donnée était d'écouter attentivement

chaque séquence sonore et de l'évaluer ensuite, comme plus ou moins marquée par l'« accent de banlieue ». Les réponses devaient être placées sur une échelle graduée de 1 à 5, 1 indiquant des énoncés non marqués par l'« accent de banlieue », et 5 des énoncés nettement marqués par cet « accent ».

4.2. Résultats et discussion

Les évaluations obtenues à la suite du test d'identification ont été soumises à une analyse de variance par rang (test de Kruskal-Wallis). Les résultats globaux montrent une différence significative entre les évaluations des catégories d'énoncés M, MS et NM ($H=91,206$; $p<0,001$). Plus précisément, l'analyse statistique révèle une différence significative entre la moyenne des évaluations des énoncés M et MS et celles des énoncés NM (table 2). Ces résultats tendent donc à confirmer notre hypothèse, selon laquelle la présence de *SAB* dans un énoncé induit la perception de l'« accent de banlieue ».

Table 2 : moyennes des évaluations pour chaque catégorie d'énoncé (M, MS, NM).

	Nbre	Moyen.	Dév. std.	Err. std.	Moy. des rangs
M	432	3,912	1,161	,056	459,780
MS	36	4,028	1,055	,176	476,111
NM	324	2,923	1,415	,079	303,281

L'observation détaillée des évaluations laisse supposer une corrélation entre le nombre de *SAB* et l'identification de l'« accent de banlieue ». En effet, les énoncés n'ayant qu'un seul *SAB* sont moins bien identifiés comme véhiculant l'« accent de banlieue » que les énoncés comportant 2 ou plusieurs *SAB* (moyenne des évaluations des séquences avec plusieurs *SAB* = 4,17 ; avec un seul *SAB* = 3,61).

En ce qui concerne les énoncés modifiés par synthèse (MS), on constate qu'il n'y a pas de différence significative entre la moyenne des scores des séquences M et des séquences MS. Nous sommes cependant conscients du nombre insuffisant de séquences MS utilisées lors du test, et de l'absence d'énoncés transformés par synthèse dans une logique inverse (synthèse des séquences marquées par le *SAB* en séquences sans *SAB*). L'absence de différence dans l'évaluation des séquences MS et M est, malgré tout, encourageante : elle tend à montrer que la seule présence de *SAB* concomitants à des traits prosodiques du français standard, induit l'identification de l'« accent de banlieue ».

En revanche, si la présence de *SAB* semble suffisante pour identifier l'« accent de banlieue », nous n'affirmons pas qu'il s'agit d'un critère nécessaire pour la perception de cet « accent ». En effet, parmi les séquences que nous avons jugées comme NM (sans *SAB*), trois d'entre elles ont été identifiées comme marquées (score moyen = 4,2).

Outre les aspects segmentaux particuliers, l'observation plus fine des paramètres prosodiques montre qu'un autre type de proéminence pourrait induire la perception de l'« accent de banlieue ». Il s'agit d'un ton haut statique réalisé dans le registre suraigu, et localisé sur la syllabe finale du groupe prosodique. Ce ton haut est précédé par une suite de syllabes produites avec une mélodie relativement basse et plate. Enfin, les syllabes portant ce ton sont relativement courtes.

CONCLUSION

La pré-enquête et l'analyse acoustique de la parole des jeunes de banlieue nous ont permis de dégager une proéminence accentuelle particulière spécifique à cette population. Le test d'identification a montré que cette proéminence constitue un indice prosodique suffisant pour identifier la personne qui la produit comme issue de la banlieue. Cet indice n'est cependant pas nécessaire pour la perception de l'« accent de banlieue » : outre certaines réalisations segmentales, un autre type de proéminence semble également entrer en jeu dans le processus d'individuation sociolinguistique des jeunes des banlieues.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] A. Di Cristo. Intonation in French. in D. Hirst, A. Di Cristo. *Intonation systems*. Cambridge University Press, Cambridge, UK, 1998.
- [2] A. Di Cristo. Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation. 2^{de} partie. *Langues* VOL.2 n°4, 1999.
- [3] W. Labov. *Sociolinguistique*. Trad. fr. de P. Encrevé, Edition de Minuit, Paris, 1976.
- [4] A. Lacheret-Dujour, F. Beaugendre. *La prosodie du français*. CNRS Editions, Paris, 2002.
- [5] I. Lehka. *Spécificité lexicale du parler des jeunes des Hauts de Rouen. Etude des mécanismes d'individuation sociolinguistique*. Rapport-Projet de D.E.A., Université de Rouen, 2000.
- [6] P. Léon. *Précis de Phonostylistique*. Nathan, Paris, 1993.
- [7] J.-B. Marcellesi, B. Gardin. *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*. Larousse, Paris, 1974.
- [8] F. Melliani. *La langue du quartier*. l'Harmattan, Paris, 2000.
- [9] M. Rossi. *L'intonation, le système du français*. Ophrys, 1999.
- [10] P. Trudgill, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, Cambridge, UK, 1974.